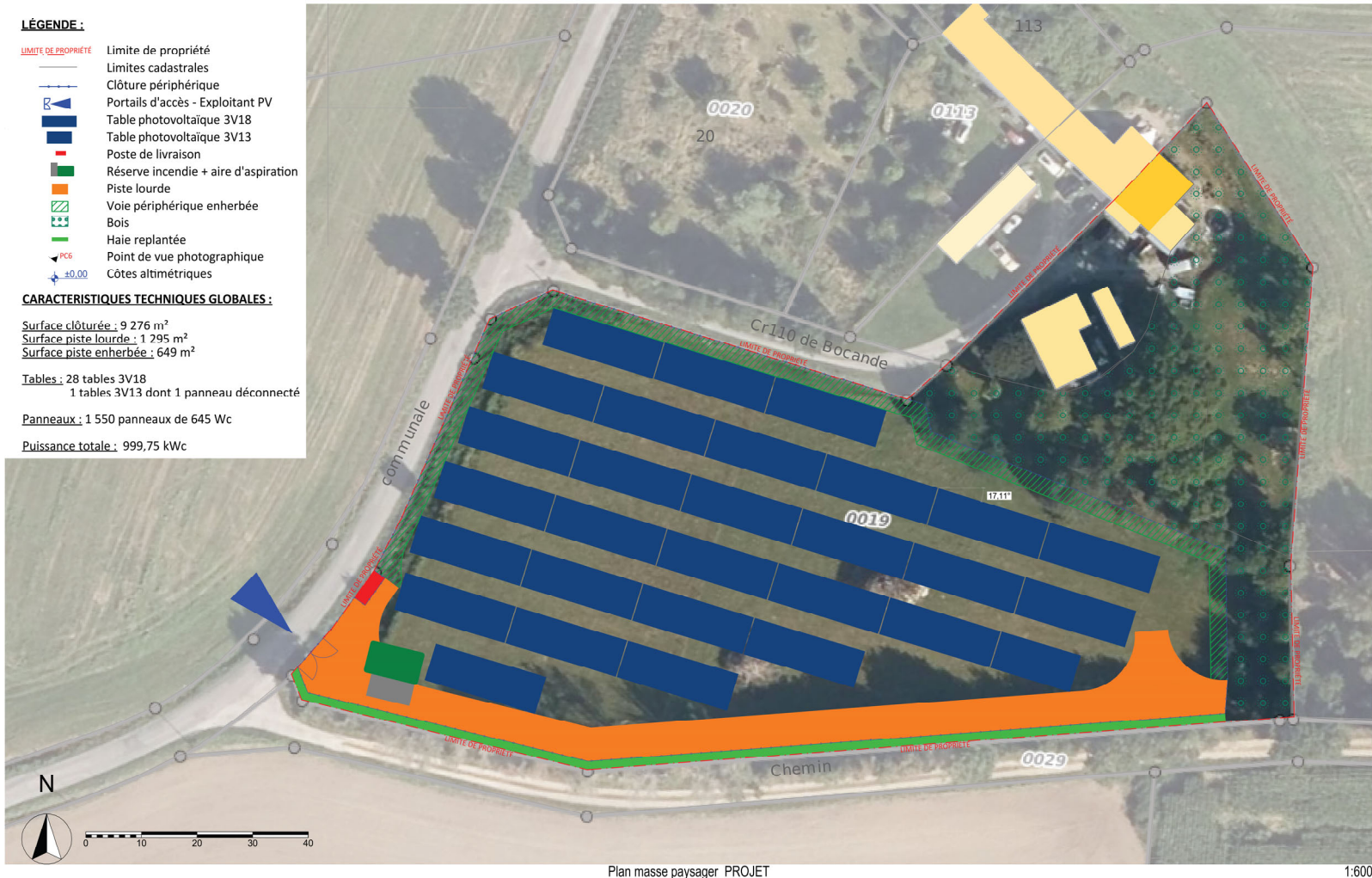


Annexe 5 : Plans du projet

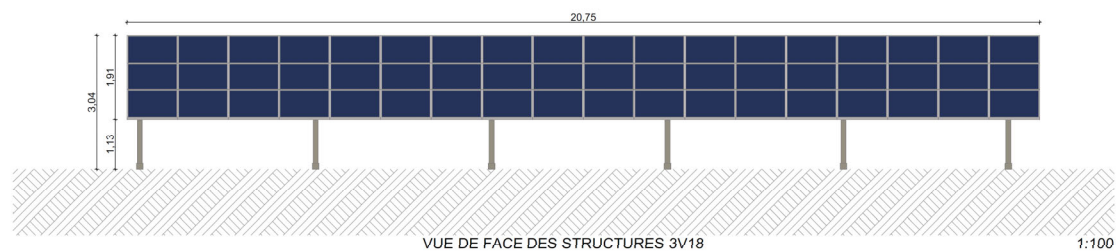
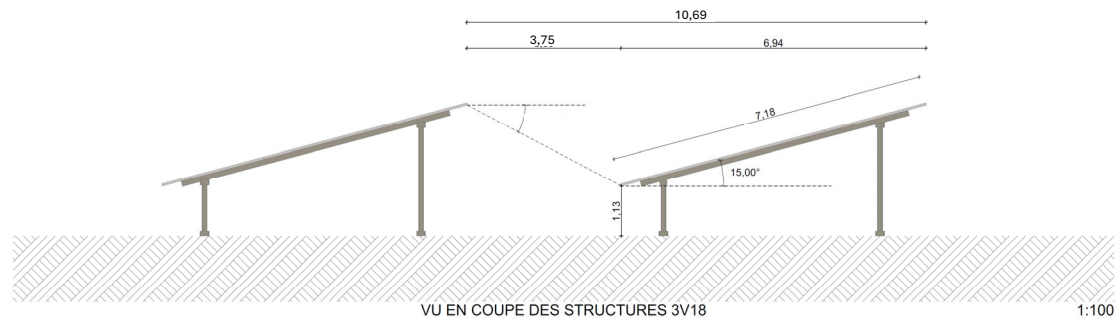


- 29 tables photovoltaïques ;
- La clôture en périphérie de la zone d'implantation ;
- Un portail d'accès de 7 m de large ;
- Une piste lourde interne de 6m de large + piste enherbée de 3m.

Annexe 5 : Plans du projet

Rubrique 4.5 - Dimensions et caractéristiques du projet

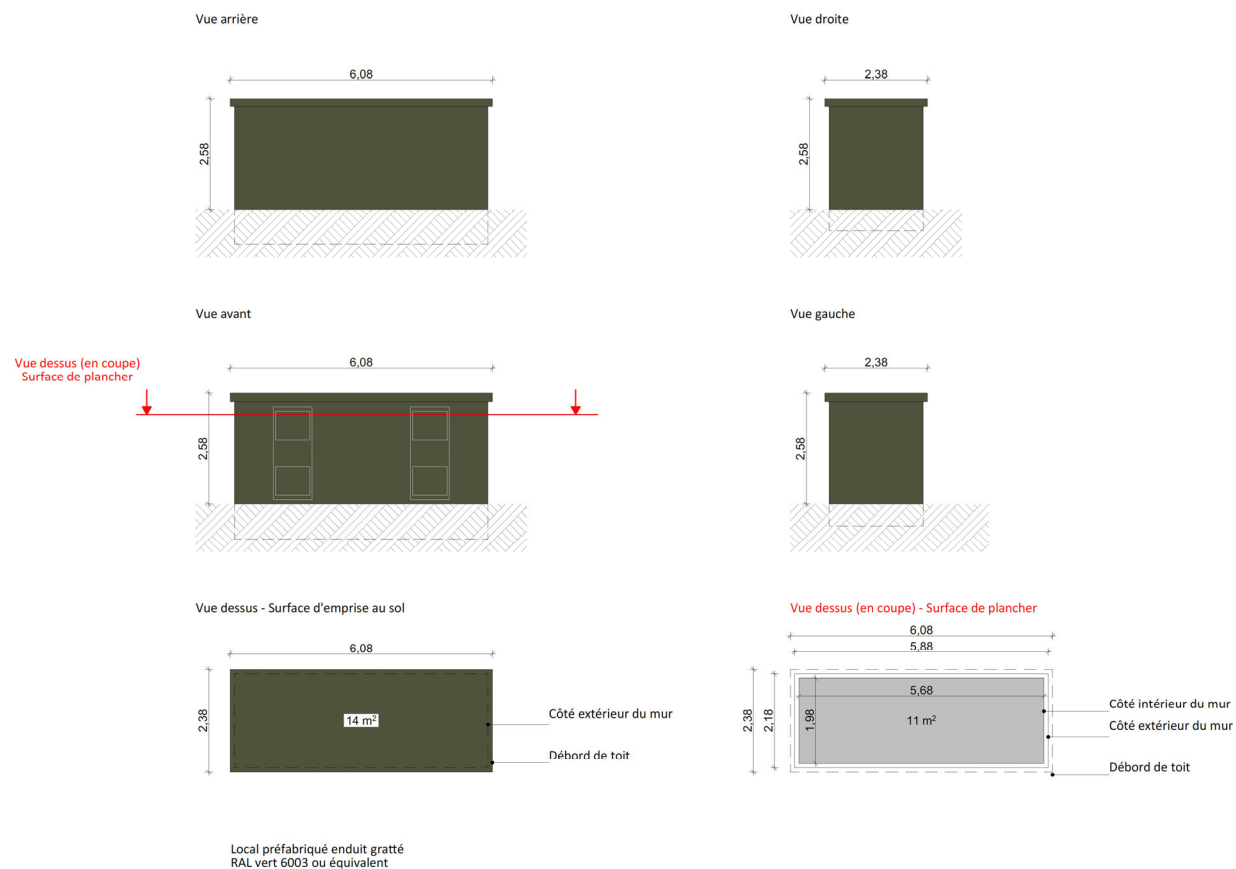
Dimensions des tables photovoltaïques



Annexe 5 : Plans du projet

Rubrique 4.5 - Dimensions et caractéristiques du projet

Caractéristiques du poste de livraison



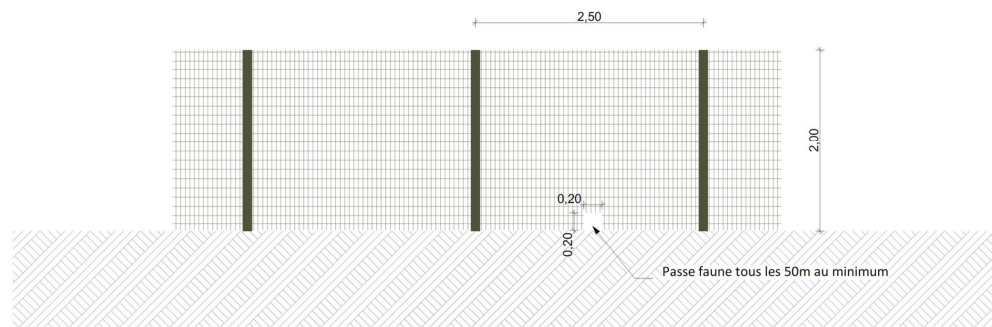
PLAN DE DETAIL DU POSTE DE LIVRAISON

1:100

Annexes au Cerfa 14734*04 de demande de cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Annexe 5 : Plans du projet

Rubrique 4.5 - Dimensions et caractéristiques du projet



Clôture maille soudée 100/50 en acier galvanisé
Poteaux en acier galvanisé
RAL 6003 vert ou équivalent
Hauteur : 2m



Portail 2 vanteaux battants
Barraudage métallique vertical
Fermeture à clé
RAL 6003 vert ou équivalent
Hauteur : 2m

ELEVATION DU PORTAIL ET DE LA CLOTURE

1:50

Caractéristiques de la clôture

Les recommandations à respecter pour la construction :

Limiter la hauteur de la clôture à 2 mètres, pour ne pas gêner les oiseaux et les chiroptères.

Renoncer aux bords saillants pour ne pas blesser les mammifères qui tenteraient de franchir l'obstacle.

Favoriser la perméabilité au sol (passage pour la petite faune, etc...)

L'emploi de fil de fer barbelé et de clôtures électrifiées est proscrit. Utiliser des poteaux « inoffensifs », sans orifice sommital ou dotés d'un capotage pérenne.

Pendant la phase d'exploitation, vérifier régulièrement l'état de la clôture et du grillage.